N° 4677. — 6e Année — 0,05 centimes — Mardi 16 Mai 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 19
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 25 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

TÉLÉPHONE

Election du 21 mai

CONSEIL GÉNÉRAL

Canton Nord-Est de Bailleul

CANDIDAT

Henri Buns

Cultivateur

Chronique de la Semaine

On lit dans le *Propre du Nord* :

La joli mois de mai nous est revenu apportant avec lui, non seulement de feuilles mignonnes des fleurs et les senteurs aromatiques qui se dégagent de ces éclosions printanières embaument l'air, du quai de la Basse-Deûle à la porte d'eau.

Un de nos confrères qui a le nez étonnamment exercé a flairé d'autres parfums et depuis plusieurs semaines, les colonnes de ce journal sont ouvertes pour la vidange.

La Compagnie inquiète suit ce débordement sans y trouver de remède.

Elle avait timidement tenté d'installer des réservoirs mobiles à Saint-André d'abord, puis, au vieux Lille.

Là-dessus, cris et tempête. On ne veut dans le quartier entendre parler ni de Geoffroy ni de vos clinoïdes.

Alors comme le vieux mendiant de Mignon, il va plus loin, toujours plus loin.

Il s'installe à la porte d'eau.

— Horreur ! Les feuilles des arbres jaunissent à vue d'œil ; dans un rayon de trois kilomètres, tout le monde éternue, les mouches sont parties dans la direction de Comines. (Mon Dieu ! pourvu qu'elles y restent).

Et les habitants crient à l'infection ! à l'empoisonnement !

Dans les cabarets du quartier Vauban, on ne peut plus jouer qu'à la drogue avec une fiche plantée sur le nez, bouchant les narines des joueurs.

Et la comagnie des vidanges de plus en plus perplexe, se demande par quel concours de circonstances bizarres, le transvasement des matières opéré dans des tonneaux à l'a de de tuyaux hermétiquement clos et sans qu'il y ait le moindre contact du contenu avec l'air, peut provoquer un tel émoi ?

Elle se demande comment elle arrive à répandre des odeurs spéciales, qui, paraît-il, étaient tout-à-fait goûtées du public pendant la période des petits tonneaux ?

Et elle se lamente l'infortuné comagnie !

Elle ne s'explique pas comment elle peut sentir aussi mauvais, provoquer tant de pâmes, soulever autant de récriminations, alors que le fonctionnement des petits tonneaux n'a vraiment jamais donné lieu à la moindre protestation.

— Et pourtant gémit-elle, ils puaient vos petits tonneaux. On les sentaient d'un bout à l'autre des rues.

— Possible, mais on y était habitué et puis eux du moins, ne prétendaient pas être inodores !

Inodores ! inodores ! Qui est-ce qui peut se vanter d'être complètement inodore ?

En tous cas, je suis beaucoup plus que les petits tonneaux.

Je transporte mes marchandises dans des cylindres parfaitement fermés et vous ne voyez pas sur mes voitures, des paniers de légumes installés à côté de récipients trop souvent atteints, par ces chaleurs, d'une fâcheuse transpiration.

— Il ne s'agit pas du transport à travers la ville — à ce point de vue vous pourriez avoir raison, mais la question consiste simplement pour l'instant, le transbordement s'opérant entre vos voitures cylindriques et vos bateaux récepteurs. Là, vous avez beau être, il y a dégagement de gaz et vous sentez bien que si nous nous plaignons, nous avons pour cela des raisons qui ne sont point dépourvues de fondement.

— Alors que voulez-vous que je fasse ?

— Allez vous-en.

— Facile à dire cela, mais où ?

— Cherchez, mais débarrassez-nous. Augmentez votre cavalerie, portez vos produits plus loin et au lieu d'embaumer la ville, tachez d'aller embaumer la plaine. Là du moins, vous ne gênerez personne à moins que les émotions dans les prés, les oiseaux dans les haies et les insectes dans les herbes ne protestent aussi, contre votre voisinage.

Et, l'infortunée compagnie des vidanges inodores se gratte avec anxiété le cylindre se demandant dans quelle région bête et du ciel elle pourrait bien transporter ses réservoirs flottants.

Si à ce sujet, quelqu'un a un « *tuyau* » à lui communiquer qu'il le montre.

Pour l'instant la comagnie ne sait plus à quelle sainte se vouer, Sainte-Rose elle-même lui refusant tout patronage.

***

A propos du départ de notre ancien commissaire central, M. Court, le *Réveil du Nord* récontait dérièrement des jours d'orient que M. Gavelle, adjoint au maire, s'était rendu incognitement chez M. Court et qu'il lui avait fait les déclaration suivantes :

« Mon cher Monsieur Court, jamais heureux de vous supporter en personne une excellente ovaille. Plus de craintes, plus d'larmes. Vous resterez à Lille, malgré toutes les démarches qui ont été faites contre vous.

Les adjoints viennent, en effet, de réunir et de mettre à l'unanimité, d'adresser au ministère de l'Intérieur une requête revêtue de leurs signatures, afin de solliciter votre maintien dans la peste que vous occupez, au nom de la majorité du Conseil municipal et de la population lilloise.

« Il n'est pas douteux que le ministre entendra notre appel et restituera sur sa décision, afin de se pas provoquer une crise municipale; car, au besoin nous donnerions notre démission.

Et aussitôt, le commissaire central, ravi, de ce discours, aurait cessé subitement de faire ses malles et c'est tout juste s'il ne s'était pas mis à la recherche de son propriétaire pour renouveller son bail.

Le *Réveil* a omis de nous faire savoir si M. Court n'avait pas aussitôt prié M. Gavelle de ne pas provoquer de crise municipale quoiqu'il arrivât et de ne pas donner suite à ses projets de démission.

Il y avait là pourtant, un intéressant sujet de dialogue, un échange de sentiments émus et un assaut de générosité qui auraient pu justifier un peu de musique. Il est bien regrettable que cette histoire ne soit pas exacte, car malheureusement, elle ne l'est pas.....

Mais cette forme fit sous.

Tout se borna à un échange d'observations entre M. le maire de Lille et ses adjoints, ces derniers pensant qu'il s'agissait de la mise en disponibilité de M. Court.

M. Géry Legrand dit alors qu'il n'avait jamais été question dans son esprit de demander une pareille mesure contre M. Court. Il avait bien, en effet, demandé le déplacement de ce dernier, mais seulement dans le cas où une mutation de commissaire pourrait être donnée au commissaire central.

Une permutation ayant été possible avec le chef de la police de Nice, la chose arrait eu lieu simplement et sans qu'il ait jamais été question de la démission des adjoints, d'une crise municipale, d'une visite nocturne de M. Gavelle à M. Court et d'une lettre collective adressée au ministre de l'Intérieur.

Toute la mise en scène imaginée par le *Réveil du Nord* est de la pure fantaisie.

L'article lillois n'a recherché de la scène à peindre peut, dans le cas présent, remiser ses pinceaux, à moins qu'il ne cherche ses sujets dans la fiction et non dans la réalité.

***

La *Croix du Nord* qui n'a pas les digestions faciles, n'a pu avaler un de nos articles dans lequel nous disions que l'Eglise avait simplement pour l'instant, le transbordement s'opérant entre vos voitures cylindriques et vos bateaux récepteurs. Là, vous avez beau être, il y a dégagement de gaz et vous sentez bien que si nous nous plaignons, nous avons pour cela des raisons qui ne sont point dépourvues de fondement.

Nous avons donné dans un article précédent le chiffre approximatif de neuf millions d'êtres humains égorgés, rendus, rôtis ou brûlés, au cours des siècles passés à l'instigation de l'Eglise catholique.

Si *La Croix du Nord* tient à avoir le détail de ce chiffre énorme mentionné par Voltaire, nous nous ferons un véritable plaisir de le lui fournir.

Tous les peuples Lorique du monde s'unéchiront pas l'histoire d'être l'histoire. Ce n'est pas non qui avons inventé les abominables guerres des Croisades, pas plus que les massacres des Cévennes, de la Saint-Barthélemy et tant d'autres qui n'apparaîtront jamais aux yeux des catholiques sincères et convaincus, comme des titres dont l'Eglise ait le triste droit de s'énorgueillir.

Nos pères ont un passé rouge dont les prêtres ni les nôtres ne les savent jamais.

Nous ne calomnions pas en affirmant une fois de plus, une vérité qu'il est même quelque peu ridicule de nier.

E. LAGRILLÈRE-BEAUCLERC.

LES RÈGLEMENTS D'ATELIER

Amendement de M. Maxime Lecomte

Voici le texte de l'amendement présenté par M. Maxime Lecomte à la proposition de loi adoptée par la Chambre des Députés sur les réglements d'atelier :

Article premier. — Les salaires d'ouvriers doivent être payés en monnaie métallique ou fiduciaire ayant cours légal, nonobstant toute spéculation contraire.

Le paiement fait en violation du paragraphe précédent est nul.

Art. 2. — Les salaires des ouvriers doivent être payés au moins deux fois par mois, à seize jours au plus d'intervalle.

Les paiements ne peuvent être faits dans des débits de boissons ou dans des magasins de vente ou dans un lieu d'où dépendent ces magasins.

Art. 3. — Dans le cas où un réglement d'atelier, établi depuis un mois au moins, a été arrêté du Conseil des prud'hommes, ou, à défaut, par le juge de la justice de paix et affiché dans les ateliers, prévoyant des retenues de salaires, soit sous la forme d'amendes, soit sous un autre dénomination, ces retenues pourront avoir lieu, mais le montant ne pourra pour une même quinzaine de quinze jours, dépasser le quart du montant du salaire de cette quinzaine.

Art. 4. — Le produit des retenues visées dans le précédent article ne pourra être employé que directement dans l'intérêt des ouvriers, spécialement pour alimenter une caisse de secours et de prévoyance au profit des ouvriers de l'atelier.

Art. 5. — La détention du salaire pour satisfaction d'une cause étrangère à la réparation d'un préjudice causé à autrui, ou à un tiers par son application des articles 3 et 4, est, s'il y a contestation, ordonnée par le juge suivant les règles du droit en matière de dommages-intérêts.

LA BOURSE DU TRAVAIL

et M. Yves Guyot

M. Yves Guyot a répondu par la lettre suivante à l'invitation qui lui avait été faite par la commission de la Bourse du Travail d'assister au meeting de ces soirs.

13 m 1893.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 12 mai et de vous répondre que, n'éprouvant nullement le besoin « de me justifier », je n'assisterai pas au « grand meeting » que vous organisez le 1 mai.

Je ne pense pas n'était pas partisit à la Bourse du travail : que les nombres des syndicats, qui en faisaient partie, n'étaient pas également : et nus, que des syndicats irréguliers y avaient les mêmes avantages que les autres ; que la salle dite de grève était le lieu réuni où de grous ouvriers dont beaucoup représentaient des sans travail professionnels.

Puisque vous vivez à la Bourse du Travail, vous devez savoir encore mieux que moi combien sont exactes ces affirmations, et si injures ni clameurs ne changeront la vérité d'abord que vous devriez supprimer, au lieu de les nier, si vous avez le souci de la considération et de l'avenir de l'institution que vous représentez.

Recevez, messieurs, les salutations d'un homme qui, travailleur lui-même, est l'ami des travailleurs et l'adversaire déterminé de ceux qui veulent de les tromper ou de les exploiter.

YVES GUYOT.

EN ALLEMAGNE

A PROPOS DE LA DISSOLUTION DU REICHSTAG

Il n'est peut-être pas inutile, au moment où une nouvelle bataille électorale s'engage de l'autre côté du Rhin, de rappeler quelques mots de l'organisation politique de l'Allemagne.

Elle ressemble, en effet, assez peu à l'idée qu'on a en fait d'ordinaire. Mélange bizarre de nouveau étranglement opposée de droit divin et de droit populaire, on n'est ni l'autocratie ni la démocratie, ni l'oligarchie ni le parlementarisme, ni, en un mot, aucun des régimes connus.

Il y a un peu de tout et il n'y a rien dans un système hybride où, l'empereur satisfait « temporairement par la grâce de Dieu », bien qu'il tenne son titre et son pouvoir d'une constitution promulguée au nom des princes confédérés, ratifiée par les diets des pays, et qui, de plus, a soin de déclarer qu'il préside simplement la confédération.

Du Présidium des Bundes, telle est, en fait, la situation de l'empereur vis-à-vis de l'Allemagne.

Ses prérogatives ne dépassent pas de beaucoup, — l'hérédité exc-pée, — celles des césars germaniques du douzième siècle. Il convoque le Reichstag et le Bundesrath, comme le chef du Saint-Empire convoquait la Diète et le Conseil.

Il commande l'armée fédérale en temps de guerre, représente l'Allemagne dans ses rapports diplomatiques à l'étranger, et administre, d'accord avec les représentants des princes et les représentants des populations, certains intérêts généraux qui ont été mis en commun. Voilà tout.

Il va de soi, d'ailleurs, que l'empereur n'était en même temps roi de Prusse et une loi spéciale a cette d'une situation prépondérante dans la Confédération, son prestige et sa puissance se rédupliraient à fort peu de chose.

Le Conseil fédéral

Il ne peut, en effet rien faire sans l'assentiment du Conseil fédéral, ou *Bundesrath*, assemblée principale, dont les membres sont les délégués des monarchies confédérés, et qui part cipe à la fois au pouvoir législatif et au pouvoir exécutif.

Sans doute, c'est l'empereur qui déclare la guerre, mais c'est le Bundesrath qui l'y autorise. Sans doute, c'est l'empereur qui promulgue les lois, mais c'est au Bundesrath qu'en est confiée l'exécution, et il en est ainsi de tout.

Le Bundesrath n'a d'ailleurs rien de commun avec les sénats ou les pairs des Etats constitutionnels. C'est un pouvoir souverain qui, statuant sur tous les intérêts du Bund, ne laisse arriver au Reichstag que les questions qu'il veut et d'en la sse sortir que les lois qu'il approuve.

Composé de plénipotentiaires nommés par les diverses gouvernements de l'empire, et dans la proportion d'un nombre de voix correspondant à la population de chacun d'eux (1), ce Conseil fédéral domine en toutes choses la représentation nationale.

En dehors du droit de dissolut on, qu'il partage avec l'empereur, il jouit de toutes sortes de privilèges, tels que de pouvoir être convoqué sur la demande de trois d'entre eux ; d'disposer, de pouvoir siéger sans le Reichstag alors que le Reichstag ne peut siéger sans lui, d'accorder à chacun de ses membres le droit de prendre part aux discussions du Reichstag, etc.

Ce qu'on appelle le Parlement

Le cercle d'action dans lequel le Reichstag peut se mouvoir est en conséquence très restreint. On lui a refusé toutes les garanties du régime parlementaire. Il n'a pas devant lui un ministère responsable sur lequel il puisse exercer une influence ou un contrôle efficaces. Le chancelier, vice-chancelier, seul ministre impérial, est placé au-dessus des votes de la majorité, et cette majorité elle-même a beau manifester ses volontés, elle se Bundesrath ne partage pas en manière de voir, elle se heurte à un obstacle invincible.

Le Reichstag, on le sait, est composé de députés élus directement au suffrage universel et au scrutin d'arrondissement, dans des conditions analogues aux nôtres.

(1) Au total 58 voix pour 25 Etats, en comprenant l'Alsace-Lorraine. La Prusse seule dispose de 17 suffrages.

» Comptez avec elle sur de nouveaux succès.

» Le vice-amiral commandant en chef,

» COURBET. »

Les morts de Bac-Lé étaient bien vengés !

XIII

LA FIN D'UN HÉROS

La blessure de Philippe de Montmorin ne présentait aucune gravité ; et le « petit gâtes d'autre inconvénient que de laisser une assez vilaine balafre sur la joue gauche de l'officier.

— Si les pirates japonaises vous voyaient ainsi ! disait Gilbert.

— Surtout les Japonaises de France répliquait Philippe avec un léger mouvement d'humeur.

Il était vrai et ne le cachait pas ; mais toute mauvaise humeur disparut quand le courrier de France lui apporta la grande croix de capitaine de frégate. Ses nombreuses recommandations sur les côtes et dans les ergres, et la bravoure de son équipage, avaient bien cet.

Le même courrier apportait pour Gilbert deux lettres de la Légion d'honneur ; on récompensait la merveilleuse habileté avec laquelle il avait conduit son cuirassé chinois.

Ah ! comme il fut bien accueilli au courrier de France, qui contenait aussi de longues lettres des êtres aimés, des lettres qu'on ne pouvait en résumer en quelques phrases :

« Nous vous voyons... Nous pensons sans cesse à vous... Nous vous aimons. »

Madame de Montmorin et Madeleine disaient :

« Tandis que ton père nous lisait le récit de l'attaque des torilleurs, nous ne respirions plus, nous avions peur comme des toutes petites filles... Oh ! le gaudi Chigols qui a tué si méchamment ton ami !

Vivisne était plus brave :

« Frère sâcré, que tâcher tâcre ne fisait tout cela ! Je te voyais, fonçant avec la petite embarcation sur ce gros vaisseau... Je ne sais comme que tu sourivais... Madame et maman pleuraient ; moi j'étais brave comme toi ; seulement, moa cœur allait vite, vite... Papa ne bouge pas en place, et il riait, et il me moquait de maman !

Il lui criait :

— Est-ce qu'il notre fils va se laisser tuer par des Chinois ?

— Qu'avez-vous donc, père ?

— Eh ! ma Vivisne, je puis être plus brave devant toi, parce que tu as un cœur de marin. Mais, sans ce Gilbert Morel, nous n'avions plus de Philippe !...

Alors, je suis tombée dans les bras de mon père, et nous avons oublié notre bravoure, et nous nous sommes mis à sangloter. C'est un bon ami que ce Gilbert Morel, et tu dois bien l'aimer !

— Hum ! fit le frère de Vivisne en lisant cette dernière phrase, m'imagine qu'à notre retour en France, je ne serai pas seul à l'aimer, ce M. Gilbert.

Madame Gilbert profondément touché de recevoir ces quelques mots du père de Philippe :

« Mon cher lieutenant,

» Nous vous remercions tous de notre fils ; je vous remercie au nom de ma femme et de tous les miens, et je vous envoie bien affectueusement l'accolade que se doivent tous les membres de la Légion d'Honneur.

» Louis de MONTMORIN. »

— Au nom de ma femme et *tous les miens*, murmura Gilbert.

Et le beau visage de Vivisne se présentait à son esprit.

Cette simple lettre l'avait aussi vivement impressionné que les longues pages où sa mère lui dépeignait ses angoisses.

« C'est ton père qui m'a fait cette attitude de Fier-Toujours ; il était follement orgueilleux. Moi, je n'ai eu à la vieuge dans les mains comme si tu avais été devant moi et que je passe voir ces horreurs... Ah ! maudite la guerre qui pourrait me prendre mon enfant !

En lisant ce passage, il avait doucement pleuré ; et il avait tranquillement répondu que les journaux exagéraient les choses.

« Ce n'est pas une guerre, affirmait-il ; c'est une promenade militaire... »

Tous les mensonges ne sont-ils pas excusables pour rassurer une mère ?

Silvestre avait aussi reçu des nouvelles de France, mais des nouvelles qui le troublaient ; il en ouvrit à son capitaine.

D'abord, le père faisait ses excuses aux torpilleurs, vu leur excellente conduite ; sur ce point les choses allaient bien. Mais ne voilà-t-il pas que le père partait d'abandonner le cher bourg pour retourner en Bretagne ? Et il lui demandait son avis, à lui Silvestre, qui avait tant de mal à convaincre le vieux marin qu'il bégayait à peine quand on en est parti ; à lui Silvestre pour qui la patrie était Cherbourg, comme Vivisne l'était pour son père.

Pourquoi s'en retourner à l'ouvrage quand la gare pouvait, à son retour en France, se faire attacher, grâce à la protection que son capitaine lui avait promise, à présent de la Manche, ce qui le remmenait chez ceux à Charbourg... tandis que la Manche n'était certes jamais mouillée à Tavenne ?

Silvestre était aussi profondément touché de recevoir ces quelques mots du père de Philippe :

« Mon cher lieutenant,

» Je ne puis rien faire pour le fils de notre fils ; je vous remercie au nom de ma femme et de tous les miens, et je vous envoie bien affectueusement l'accolade que se doivent tous les membres de la Légion d'Honneur.

» Louis de MONTMORIN. »

— Au nom de ma femme et *tous les miens*, murmura Gilbert.

Et le beau visage de Vivisne se présentait à son esprit.

Cette simple lettre l'avait aussi vivement impressionné que les longues pages où sa mère lui dépeignait ses angoisses.

« C'est ton père qui m'a fait cette attitude de Fier-Toujours ; il était follement orgueilleux. Moi, je n'ai eu à la vieuge dans les mains comme si tu avais été devant moi et que je passe voir ces horreurs... Ah ! maudite la guerre qui pourrait me prendre mon enfant !

(*A suivre*) PIERRE SALES.

La France et le Siam

Paris, 14 mai. — A la suite des incidents qui viennent de se produire à Chong, au Siam, le ministre de la marine a donné l'ordre au transport *Annamite*, qui devait appareiller demain pour l'Indo-Chine, de retarder son départ. Mais d'autre part, 200 hommes, pris parmi les volontaires versés récemment par la guerre dans l'infanterie de marine. Ce détachement sera chargé d'opérer au cas où il surviendrait des complications à Khong. Dès que l'embarquement des troupes sera terminé, c'est à-dire le 16 mai, à 10 heures du matin, l'*Annamite* se mettra en route.

Meeting Révolutionnaire

Paris 14 mai. — Cet après-midi a eu lieu à la salle Favre un meeting de protestation contre les brutalités policières du premier mai. MM. Vaillant et Dumay, députés, successivement la conduite du gouvernement mis en même temps en évidence l'indépendance afin de ne pas fournir aux magistrats des armes pour la condamnation des malfaiteurs empiriques.

Malgré ces conseils, le citoyen Brisson demande l'organisation de brigades d'ouvriers pour opposer aux brigades d'agents. C'est ce moment que choisit l'anarchiste Georges pour prétendre de la tribune et proférer que et demandé les socialistes sont au pouvoir ils agiront comme le gouvernement d'aujourd'hui.

A la déclaration de l'anarchiste Georges soulève une tempête. Sans perdre contenance Georges expose la théorie chère aux compagnons. L'assemblée devient encore plus hostile. On lui retire la parole. On le descend de la tribune. On l'apostrophe, on le bouscule et comme il rend coups pour coups il sort de sa poche un revolver. On l'expulse mais sans de nouveaux horions.

La bagarre continue un instant entre les amis de Georges et les sec ateurs. Quelques expulsions mouvementées et un calme relatif permet aux conseillers municipaux Weber, Faillet et Chauffe de faire remonter la responsabilité des incidents de ce jour jusqu'au ministère de l'intérieur qui, si on n'y prend garde trouvera un nouveau Cavaignac pour de nouveaux massacres.

Un ordre du jour de défiance a ensuite vivement voté à l'unanimité termine la séance.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

Paris, 14 mai. — Aujourd'hui a eu lieu le scrutin de ballotage pour les élect ons au conseil général de la banlieue de Paris :

Sont élus :

Républicains, M. Collardeau, à Noisy ; M. Pietire, à St-Maur; M. Tély, à Asnières, M. Gervais, à Vincennes.

Radicaux, MM. Trébois, à Levallois ; Gibert, à Vincennes ; Chaux, à Puteaux ; Gamin, à Nogent-sur-Marne ; Beuloy, à Villejuif.

Socialistes-révisionnistes, MM. Jaquemin, à Pantin ; Hémard, à Montreuil ; Bazot, à St-Ouen.

Socialiste-révolutionnaire, M. Renon, à Clichy.

Républicain libéral, M. Demarigny, à Boulogne.

Le général Dodds

Paris, 14 mai. — Le général Dodds est allé ce matin à 9 h. 1/2, au ministère de la marine. Il en est ressorti à 10 heures avec l'amiral Rieunier pour se rendre auprès de M. Dupuy, président du Conseil.

Le général Dodds, après avoir accompagné le ministre de la marine, est revenu à l'*Hôtel du Danube*, où il est descendu.

Ce matin, un déjeuner a été ouvert en son lieu au ministère de la marine en l'honneur du général Dodds. Au nombre des invités se trouvaient l'amiral Gervais, le capitaine Tavernes, officier d'ordonnance du général Dodds et le cap taine d'infanterie de marine. Vaillant, promu hier pour faits de guerre au Dahomey.

Mme Dodds, très fatiguée, n'assistait pas à ce déjeuner.

Les Ouvriers des Tabacs

Paris, 13 mai. — Aujourd'hui a eu lieu à la Bourse du travail la réunion des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabac.

Les ouvriers et ouvrières des manufactures

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

ÉLECTION LÉGISLATIVE

Vervins, 14 mai. — Aujourd'hui a eu lieu l'élection législative en remplacement de M. Godelle, démissionnaire. Voici les résultats du scrutin :

Inscrits 16,042. — Votants 11,251

M. Dansseau, directeur de l'*Eclair*, républicain.	4810 voix.	
M. Furcy-Lakus, rép. modéré.	3395	»
M. Piette, modéré.	3140	»

Ballottage.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 17

VIVIANE

PREMIÈRE PARTIE

Seulement, malgré le commandement de « Machine en arrière » son torpilleur ne bougeait pas, Philippe y y était allé « avec trop d'entrain ; sa fourche était prise ; s'il ne parvenait pas à se dégager, il était perdu ; le *Tri Nguan* s'enfoncerait, mais l'entraînerait avec lui.

L'équipage chinois, affolé, accablait le torpilleur de tout ce qu'il avait sous la main. Philippe jurait non seulement de faire jouer ; guinar de lui des matelots bien de sa pistigne sur.

— Taisez-vous, morbleu !

Et, sans perdre son sang, il commandait encore :

« Machine en arrière !

Mais, au même instant, un obus chinois, lancé de terre, pénétrait avec fracas dans la machine du torpilleur... Ah ! Philippe, cette fois, il se sentait bien perdu...

Il ne pouvait plus manœuvrer.

Dans la chaleur et le désordre, un canot de réserve au secours du torpilleur, tout aussitôt pour essayer de sauver les hommes, quand Gilbert qui se trouvait ainsi gêné de lieu du combat, changea brusquement de route et se dirigea vers son ami.

Il n'avait guère que deux m nutes devant lui.

Maintenant les balles des ennemis, il passa avec Silvestre sur le dos de son torpilleur ; ils se mettaient sur une chaîne sur le torpilleur de Philippe.

En un clin d'œil, la chaîne était amarrée à l'arrière, et Gilbert repartait, dégageant ainsi son ami.

Il était temps, les torpilleurs n'étaient pas à vingt mètres que le vaisseau chinois s'enfonçait, sans cesse d'opposante et de mitraille ; un de ses hommes, qui avait sauté sur le torpilleur de Philippe, ne songeant même pas à sa blessure, était monté sur le pont et remerciait Gilbert avec effusion ; et Gilbert lui répondait souriant :

— Mais c'est tout simple mon ami. N'oubliez-vous donc pas qui de même à ma place.

A notre retour à Cherbourg, vers lequel ils se retiraient, ils croisèrent une petite embarcation à vapeur portant pavillon anglais, sur laquelle se tenait seulement le barreur, mais un barreur assez bizarre, n'ayant pas le costume des marins, et fumant tranquillement son cigare.

Regarde donc cet original, dit Philippe.

— Il est aux premières places, mais il pourrait bien y rester.

Gilbert le hela.

— Hé, voisin ! savez-vous que les boulets de batteries Krupp arrivent fort bien jusqu'ici ?

Au même instant l'homme se leva, ôta son chapeau qui, tout à l'heure lui couvrait le visage et il cria, en faisant un gracieux geste :

« Mes compliments, messieurs ! le vois que les officiers de la marine française n'ont pas dégénéré.

Philippe lui rendit joyeusement son salut.

— Enchanté, voisin, de vous retrouver. Et, quand vous y rendrez à Paris...

— Bentôt, peut-être...

Gilbert salua poliment, bien qu'il n'avait encore pu se défendre d'un mouvement d'antipathie ; car cet original, qui, pour satisfaire sa curiosité, risquait si tranquillement son existence, n'était autre que l'inconnu du Thuan-An, le bizarre aventurier qui les avait tenus à sa merci, l'homme des petites japonaises.

Ils le perdirent bientôt au milieu de la fumée et arrivèrent dans les eaux du *Volta*, où, en attendant de nouveaux ordres, ils se hâtèrent au reste de la bataille.

La flotte chinoise, ou du moins ce qui restait de la flotte chinoise, était en feu. Les navires étaient hâtives, qui n'avaient pas encore coulé, étaient forcés de s'échouer ; les canots torpilles, si menaçants la matin, allaient se réfugier dans le haut de la rivière ou dans un petit arroyo voisin de la douane, où M. de Lapeyrère les poursuivait.

A trois heures et demie, la flotte ennemie n'existait plus ; quelques-uns de nos navires avaient de nombreuses avaries, mais pas assez graves pourtant pour les empêcher de prendre part au bombardement de l'arsenal.

A quatre heures la poudrière sautait.

A six heures, les batteries Krupp étaient éteintes.

La nuit suivante se passa en angoisses continuelles, Chang-Tché-Loun n'avait pas encore renoncé à nous battre : il espérait, à la faveur de la nuit, lancer des brûlots qui incendieraient notre flotte. Il allait prendre des positions d'où, grâce à la lumière électrique, on surveillait tout le fleuve ; mais les torpilleurs obligeaient la flotte à changer plusieurs fois de mouillage, et un jeune officier, incendié par nos obus, le *Tchang-Kong*, abandonné à la dérive, nous causa les plus grands ennuis. Enfin, le jour se montra, sans qu'on eût à déplorer de sérieux incidents.

Dans cette seconde journée, on détruisit entièrement l'arsenal, et les compagnies de débarquement allèrent enlever les dernières batteries, que les obus des navires ne pouvaient atteindre.

Le premier établissement maritime des Chinois n'existait plus.

Le 25 et le 26, l'amiral Courbet, quittant Fou-Tchéou, détruisit les forts qui défendaient le port Mingan.

Le jour suivant il forçait le passe Kim qui, après d'admirables combats d'artillerie et de nombreuses descentes à terre.

Et le 31 août, il lançait cette proclamation :

« Etats-major de l'escadre.

» Vous venez d'accomplir un fait d'armes dont la marine a le droit d'être fière !

» Bâtiments de guerre chinois, jonques de guerre, canots, porte-torpilles, brûlots, tout ce qui semblait vous humiler, est anéanti.

» Votre bravoure et votre énergie n'ont rencontré nulle part d'obstacles insurmontables. La France entière admire vos exploits. Si vous trouvez à sa confiance vous soulaqu'ses.

» Comptez avec elle sur de nouveaux succès.

» Le vice-amiral commandant en chef,

» COURBET. »

Les morts de Bac-Lé étaient bien vengés !

XIII

LA FIN D'UN HÉROS

La blessure de Philippe de Montmorin ne présentait aucune gravité ; et le « petit gâtes d'autre inconvénient que de laisser une assez vilaine balafre sur la joue gauche de l'officier.

— Si les pirates japonaises vous voyaient ainsi ! disait Gilbert.

— Surtout les Japonaises de France répliquait Philippe avec un léger mouvement d'humeur.

Il était vrai et ne le cachait pas ; mais toute mauvaise humeur disparut quand le courrier de France lui apporta la grande croix de capitaine de frégate. Ses nombreuses recommandations sur les côtes et dans les ergres, et la bravoure de son équipage, avaient bien cet.

Le même courrier apportait pour Gilbert deux lettres de la Légion d'honneur ; on récompensait la merveilleuse habileté avec laquelle il avait conduit son cuirassé chinois.

Ah ! comme il fut bien accueilli au courrier de France, qui contenait aussi de longues lettres des êtres aimés, des lettres qu'on ne pouvait en résumer en quelques phrases :

« Nous vous voyons... Nous pensons sans cesse à vous... Nous vous aimons. »

Madame de Montmorin et Madeleine disaient :

« Tandis que ton père nous lisait le récit de l'attaque des torilleurs, nous ne respirions plus, nous avions peur comme des toutes petites filles... Oh ! le gaudi Chigols qui a tué si méchamment ton ami !

Vivisne était plus brave :

« Frère sâcré, que tâcher tâcre ne fisait tout cela ! Je te voyais, fonçant avec la petite embarcation sur ce gros vaisseau... Je ne sais comme que tu sourivais... Madame et maman pleuraient ; moi j'étais brave comme toi ; seulement, moa cœur allait vite, vite... Papa ne bouge pas en place, et il riait, et il me moquait de maman !

Il lui criait :

— Est-ce qu'il notre fils va se laisser tuer par des Chinois ?

— Qu'avez-vous donc, père ?

— Eh ! ma Vivisne, je puis être plus brave devant toi, parce que tu as un cœur de marin. Mais, sans ce Gilbert Morel, nous n'avions plus de Philippe !...

Alors, je suis tombée dans les bras de mon père, et nous avons oublié notre bravoure, et nous nous sommes mis à sangloter. C'est un bon ami que ce Gilbert Morel, et tu dois bien l'aimer !

— Hum ! fit le frère de Vivisne en lisant cette dernière phrase, m'imagine qu'à notre retour en France, je ne serai pas seul à l'aimer, ce M. Gilbert.

Madame Gilbert profondément touché de recevoir ces quelques mots du père de Philippe :

« Mon cher lieutenant,

» Nous vous remercions tous de notre fils ; je vous remercie au nom de ma femme et de tous les miens, et je vous envoie bien affectueusement l'accolade que se doivent tous les membres de la Légion d'Honneur.

» Louis de MONTMORIN. »

— Au nom de ma femme et *tous les miens*, murmura Gilbert.

Et le beau visage de Vivisne se présentait à son esprit.

Cette simple lettre l'avait aussi vivement impressionné que les longues pages où sa mère lui dépeignait ses angoisses.

« C'est ton père qui m'a fait cette attitude de Fier-Toujours ; il était follement orgueilleux. Moi, je n'ai eu à la vieuge dans les mains comme si tu avais été devant moi et que je passe voir ces horreurs... Ah ! maudite la guerre qui pourrait me prendre mon enfant !

En lisant ce passage, il avait doucement pleuré ; et il avait tranquillement répondu que les journaux exagéraient les choses.

« Ce n'est pas une guerre, affirmait-il ; c'est une promenade militaire... »

Tous les mensonges ne sont-ils pas excusables pour rassurer une mère ?

Silvestre avait aussi reçu des nouvelles de France, mais des nouvelles qui le troublaient ; il en ouvrit à son capitaine.

D'abord, le père faisait ses excuses aux torpilleurs, vu leur excellente conduite ; sur ce point les choses allaient bien. Mais ne voilà-t-il pas que le père partait d'abandonner le cher bourg pour retourner en Bretagne ? Et il lui demandait son avis, à lui Silvestre, qui avait tant de mal à convaincre le vieux marin qu'il bégayait à peine quand on en est parti ; à lui Silvestre pour qui la patrie était Cherbourg, comme Vivisne l'était pour son père.

Pourquoi s'en retourner à l'ouvrage quand la gare pouvait, à son retour en France, se faire attacher, grâce à la protection que son capitaine lui avait promise, à présent de la Manche, ce qui le remmenait chez ceux à Charbourg... tandis que la Manche n'était certes jamais mouillée à Tavenne ?

Silvestre était aussi profondément touché de recevoir ces quelques mots du père de Philippe :

« Mon cher lieutenant,

» Je ne puis rien faire pour le fils de notre fils ; je vous remercie au nom de ma femme et de tous les miens, et je vous envoie bien affectueusement l'accolade que se doivent tous les membres de la Légion d'Honneur.

» Louis de MONTMORIN. »

— Au nom de ma femme et *tous les miens*, murmura Gilbert.

Et le beau visage de Vivisne se présentait à son esprit.

Cette simple lettre l'avait aussi vivement impressionné que les longues pages où sa mère lui dépeignait ses angoisses.

« C'est ton père qui m'a fait cette attitude de Fier-Toujours ; il était follement orgueilleux. Moi, je n'ai eu à la vieuge dans les mains comme si tu avais été devant moi et que je passe voir ces horreurs... Ah ! maudite la guerre qui pourrait me prendre mon enfant !

(*A suivre*) PIERRE SALES.